

20 SEPTEMBRE 2024

29^e DÉFI INTER ENTREPRISES

organisé par Agglopolys

17H30 ► CHAMBORD

20H30 ► LE JEU DE PAUME



Chaque année, le Défi inter-entreprises organisé par la Communauté d'agglomération de Blois et dédié à ses acteurs économiques, attire plus de 2 000 sportifs dans une ambiance conviviale.



LE DÉFI SPORTIF

sous la forme d'un relais,
AU CHÂTEAU DE CHAMBORD
Accès au site dès 15h30
Départ à 17h30



Course à pied : 3,5 km



VTT : 7 km



Canoë (2 personnes) : 600 m

Réunissez 4 personnes pour former une équipe féminine, masculine ou mixte.

Possibilité d'inscrire plusieurs équipes par entreprise **dans la limite des places disponibles et de 15 équipes par entreprise**. Pour des raisons de sécurité, le nombre total d'équipes est limité à 550.

Les équipes doivent se munir d'un vélo (vélo à assistance électrique non autorisé) et d'un casque (obligatoire) pour l'épreuve de VTT.

Le droit d'inscription est de 390€ TTC par équipe, incluant les repas des 4 participants.

LA SOIRÉE AU JEU DE PAUME

Rendez-vous au Jeu de Paume à Blois à 20h30 pour une grande soirée festive : dîner, annonce des résultats, remise des récompenses, film retraçant les exploits sportifs de l'après-midi, soirée dansante.

Une coupe sera remise aux 5 premières équipes de chaque catégorie : masculine, féminine, mixte, ainsi qu'à 3 équipes pour la meilleure animation et le meilleur déguisement.



INSCRIPTION EN LIGNE !



L'inscription au Défi s'effectue en ligne sur le site agglopolys.fr/defi.entreprises.

Simple et rapide, inscrivez votre(vos) équipe(s) en un seul clic ! Paiement par chèque ou virement.

Date limite d'inscription : **13 septembre 2024**

RENSEIGNEMENTS

Agglopolys

Direction développement économique et touristique
Défi inter-entreprises

1 rue Honoré de Balzac - 41000 Blois

Tél. : 02 54 90 35 22 - dev-eco@agglopolys.fr

Retrouvez votre classement sur agglopolys.fr
dès le 24 septembre